Conseil scolaire Centre-Est

DA 281

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE
LISTE DES ÉLÈVES

À soumettre à la direction générale 2 fois dans l'année- fin septembre et fin mai

Nom de l'école : _____ Année scolaire : _____

Nom de l'enseignant : _____ Niveau (3e à 12e) : _____

Le critère est que l'élève éprouve, à son niveau scolaire, des lacunes dans la langue anglaise.

L'évaluation formelle annuelle administrée soit en mai de l'année précédente ou en septembre de l'année en cours, indiquant clairement le niveau selon le *« Alberta K-12 ESL Proficiency Benchmarks »,* se trouve dans le dossier officiel de l'élève.

Nom de l'élève	Outil d'évaluation	Date	Niveau de performance (1 à 5)*	Commentaires (forces, défis, intérêts de l'élève)

* Niveau approximatif selon le document *« Alberta K-12 ESL Proficiency Benchmarks »*